

Zeitschrift: Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messenger suisse de France

Band: 5 (1959)

Heft: 4

Rubrik: La vie de la colonie suisse de Paris

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA VIE DE LA COLONIE SUISSE DE PARIS

2 mai.

CERCLE COMMERCIAL SUISSE

10, rue des Messageries, Paris, 10^e

Pour son édition de mars, le « *Messenger Suisse de France* » a bien voulu accepter la communication au sujet de notre banquet du 78^e anniversaire du 2 mai prochain.

Par suite de force majeure, car l'installation de la cuisine, prévue par le nouveau propriétaire de la Brasserie, se trouve en retard, le banquet ne peut pas avoir lieu dans notre Salle des Fêtes.

Nous prions donc nos membres et amis de prendre note que le banquet aura bien lieu le samedi, 2 mai, sous la présidence d'honneur effective de S.E. l'Ambassadeur de Suisse, Pierre Micheli, mais à la *Maison des Journalistes*, 35, rue du Louvre, au sixième étage (ascenseurs).

Le prix convenu est de 1.500 fr. : Apéritifs, Vins, Café et Liqueurs, Service compris.

Les inscriptions, accompagnées de leur montant, doivent parvenir au Secrétariat, 10, rue des Messageries, jusqu'au 29 avril, au plus tard, vu que le 1^{er} mai est jour férié (C.C.P. Paris 1342-23).

Nous nous réunirons au 35, rue du Louvre, à partir de 18 h. 30, autour d'un apéritif et le repas sera servi vers 19 heures. Nous espérons que nos membres et amis se feront inscrire en grand nombre pour ce banquet dont le prix nous paraît intéressant. Nous sommes persuadés que les convives seront entièrement satisfaits de la bonne table de M. Funel.

9-12 juillet.

65^e FETE FEDERALE DE GYMNASTIQUE A BALE

Nous nous efforcerons de vous tenir au courant de cet événement, au fur et à mesure des renseignements que nous obtiendrons, qui aura lieu, comme déjà dit, du 9 au 12 juillet prochain.

Nous apprenons que dans le Comité d'honneur figurent le Président de la Confédération, le Président du Conseil National et le Président du Gouvernement cantonal de Bâle.

Parmi les sections étrangères, nous trouvons la Fédération suédoise, et la Fédération norvégienne annonce la participation d'un Groupe de gymnastes féminins.

Le cortège qui groupera une grande partie des gymnastes, se déroulera le matin, de la place des Fêtes au Centre de la ville, et les exercices d'ensemble, exécutés par au moins 22.000 gymnastes, auront lieu le dimanche après-midi.

Les divertissements ne sont pas oubliés, et il y aura pour les soirées des halles de danse et de spectacles, et le Grand Festival s'intitulera « VIVE LA VIE ». C'est tout un programme !

Nos gymnastes de Paris continuent à s'entraîner tous les mercredis au local de la rue Saint-Laurent, tous les

vendredis au local de la rue des Bauches et tous les dimanches au Stade Jean-Dolfuss, à Saint-Maur. On peut louer l'ardeur de ces jeunes gens au travail et nous souhaitons qu'ils auront une juste récompense lors de cette grande fête.

La plupart de nos gymnastes sont des étudiants et des stagiaires aux moyens financiers limités, et la Société Suisse de Gymnastique a ouvert une caisse de voyage pour pouvoir les aider à supporter les frais de transport et de séjour à Bâle.

Les dons sont acceptés avec reconnaissance, et à toutes fins utiles, nous vous signalons l'adresse du Trésorier :

M. A. MEYER,
19, Avenue Alphand,
SAINT-MANDE (Seine).

Compte de Chèque Postaux : PARIS 2746-76.

La Société Suisse de Gymnastique sera reconnaissante de toute aide que les membres de la Colonie suisse de Paris pourraient fournir.

20 juillet-7 août.

LES JEUNES SUISSES DE L'ETRANGER A LA DECOUVERTE DE LEUR PATRIE

Comme les années précédentes, le Secrétariat des Suisses à l'Etranger, organise un camp d'été itinérant, destiné aux jeunes filles et jeunes gens, de 15 à 24 ans, du 20 juillet au 7 août, à travers le beau canton des Grisons.

Les frais sont de 120 fr., — dont 20 fr., — doivent être envoyés au moment de l'inscription, au compte de chèques 111-6768 Berne, par bulletin de versement international. (Demander au préalable l'autorisation à l'Office des changes).

Délai d'inscription : 1^{er} juin 1959. Participation limitée d'après l'ordre d'inscription. Pour tous renseignements et feuilles d'inscription, adressez-vous à C. JUCKER, 39, Grande Avenue, Pré-Saint-Gervais.

LE BARYTON, PIERRE JONNERET, AU CERCLE MUSICAL DE PARIS

Des représentants de l'Ambassade, du Consulat helvétique et de nombreuses personnalités de la Colonie suisse s'étaient rendus à la Salle Berlioz assister au troisième concert de la saison du Cercle Musical de Paris et applaudir la voix magnifique et le beau talent de notre compatriote, Pierre Jonneret, dans les « Amours du Poète », de Schumann, puis dans l'« Horizon chimérique », de Fauré. Il excella surtout dans les « Chants populaires hébraïques », de Darius Milhaud, que le public ne se lassait pas d'applaudir.

La première audition à Paris du « Quatuor en ré mineur » pour orgue et trio à cordes du Maître Marcel Dupré, qui assistait au concert et fut longuement acclamé, obtint également un beau succès.

R. V.